



FEDERATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE

**FICHE D'IDENTITÉ POUR VEHICULE HISTORIQUE**

CONFORME À L'ANNEXE "K" DU CODE SPORTIF INTERNATIONAL POUR LES VOITURES ANCIENNES PARTICIPANT AUX ÉPREUVES DE VITESSE, CETTE FICHE DOIT ÊTRE SOUMISE À L'A.S.N. CONCERNÉE QUI LA VÉRIFIERA ET LA VISERA. ELLE RESTE LA PROPRIÉTÉ DE L'A.S.N., ET DOIT LUI ÊTRE RENVOYÉE SI UNE NOUVELLE FICHE LA REMPLACE. CE DOCUMENT DOIT ÊTRE REDIGÉ EN FONCTION DES DÉFINITIONS ET RÉGLEMENTS DE L'ANNEXE "K".

**ATTENTION :** CETTE FICHE A ÉTÉ CONÇUE AVEC POUR SEULE FINALITÉ UNE UTILISATION EN COMPÉTITION; ELLE NE GARANTIT NULLEMENT L'AUTHENTICITÉ DE LA VOITURE ET NE SAURAIT ÊTRE UTILISÉE A DES FINS COMMERCIALES OU COMME PREUVE DE L'HISTORIQUE DE LA VOITURE.

MARQUE FERRARI ..... MODÈLE BARQUETTE .....  
 TYPE 225 S ..... N° MINÉRALOGIQUE 883 MHY 75 .....  
 N° DE CHÂSSIS 0192 ET ..... N° DE MOTEUR 0192 ET n° 33 .....  
 TYPE DE MOTEUR "12 cylindres" 225 ..... CYLINDRÉE 2.700 cc .....  
 ANNÉE DE CONSTRUCTION 1952 ..... ANNÉE DE RÉFECTION 1982 .....  
 N° DE FICHE D'HOMOLOGATION F.I.A. (éventuellement) .....



Cette section sera complétée par l'A.S.N.

NOUS LE FFSA ..... AVONS VÉRIFIÉ LES INFORMATIONS SUR CETTE FICHE ET POUR AUTANT QUE NOUS SACHIONS, NOUS CONSIDÉRONS QUE LA DESCRIPTION DE LA VOITURE EST CORRECTE, AINSI QUE SA CLASSIFICATION QUI EST LA SUIVANTE :

PÉRIODE E ..... TYPE SR 6 .....  
 • VOITURE DE COURSE MONOPLACE (Période A à I) .....  
 • VOITURE DE COURSE BIPLACE (Période A à I) .....  
 • GRAND TOURISME PROTOTYPE (Période A à D) .....  
 • GRAND TOURISME DE COMPÉTITION (Période G à I) .....  
 • TOURISME DE COMPÉTITION (Période G à I) .....

SIGNATURE [Signature] ..... DATE ..... STATUT DU SIGNATAIRE RESP TECH .....

CHAQUE PAGE DE CE DOCUMENT, AINSI QUE LE BORD DE CHAQUE PHOTO DOIT PORTER LE CACHET DE L'A.S.N. QUI L'A DÉLIVRÉ.